

L'Assurance Sérénité !

Nous sécurisons et garantissons

le rendement de votre installation photovoltaïque



• Pourquoi Solaire Control ?

Pour assurer le bon rendement de votre installation photovoltaïque, celle-ci doit fonctionner quotidiennement et de manière optimum pendant 20 ans.

Un dysfonctionnement (Installation hors service ou en sous production) représente vite une perte conséquente de revenu. Etre en mesure de détecter ce dysfonctionnement apporte la garantie d'un revenu optimum.

Déclenchement du parafoudre de l'onduleur, câble défectueux, obstruction des panneaux, chutes de tension du signal EDF liées à une installation en bout de ligne, panne de l'onduleur ... Une multitude de raisons peuvent mettre votre installation photovoltaïque hors service ou dans des conditions de production anormalement basse.

Il est alors important de détecter au plus vite le dysfonctionnement.

• Une installation 3KWC hors service l'été, équivaut à :

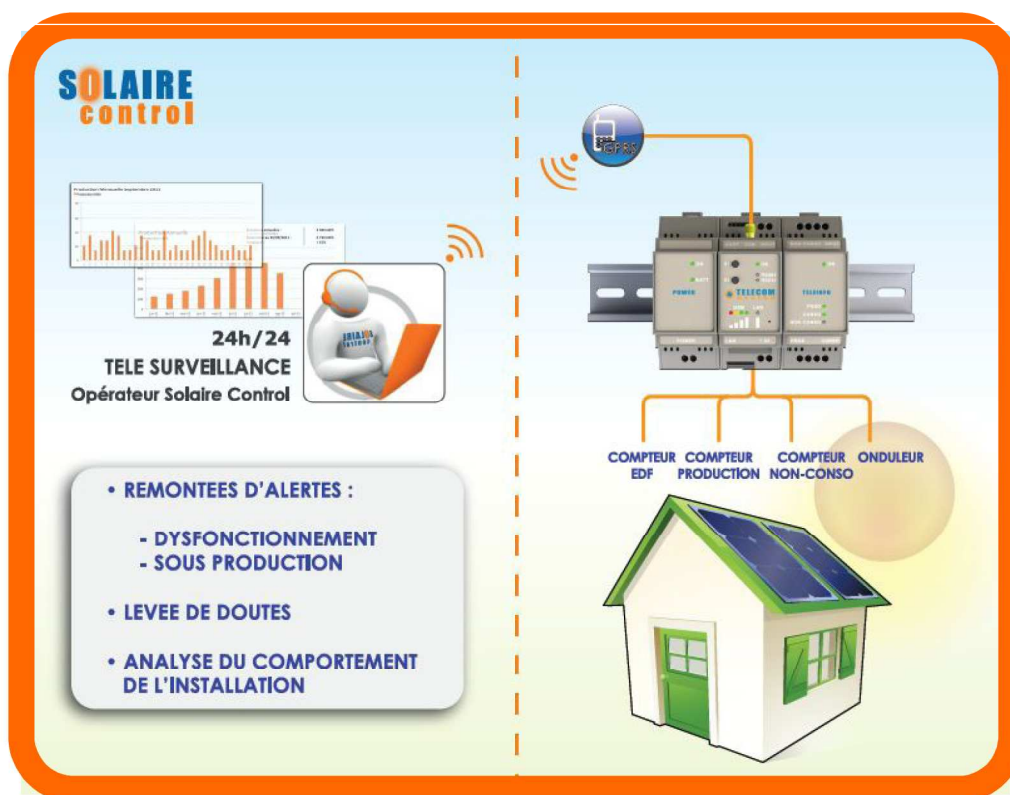
2 semaines : 100 € perdus

1 mois : 200 € perdus

3 mois : 600 € perdus

• Une sous production annuelle de l'ordre de 35% représente une perte de 450€ à 700€.

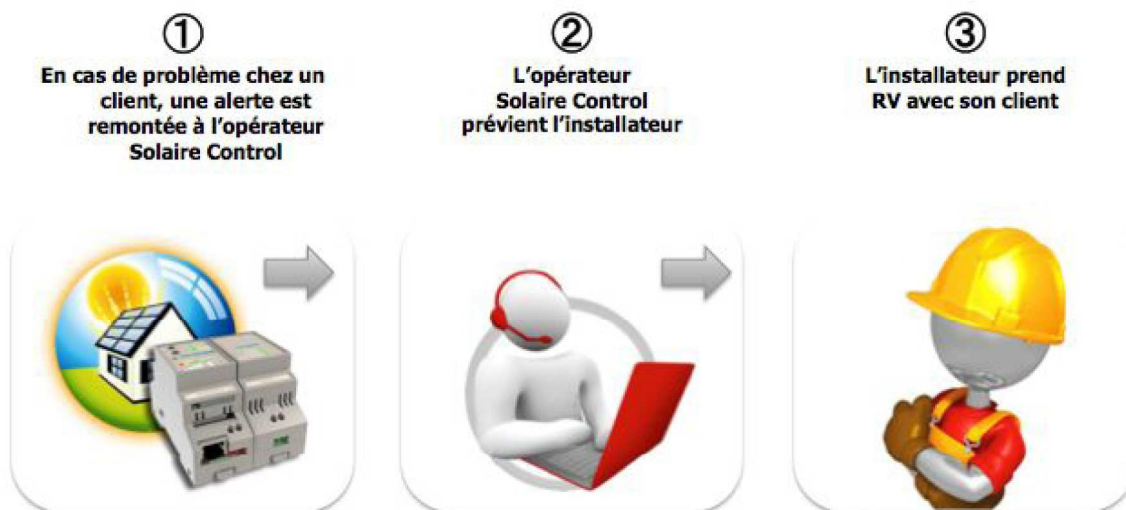
• Comment ça marche ? Principes de télésurveillance :






• La télésurveillance Solaire Control :

- Une télésurveillance quotidienne des installations photovoltaïques par les opérateurs Solaire Control.
- Une remontée d'alerte sous 48h00.

• Les principes de fonctionnement :



• Les différentes causes de remontées d'alertes :

-  Production à zéro.
-  Production inférieure à 30% du productible estimé sur les 30 derniers jours.
-  Problème de communication avec l'installation photovoltaïque.

• La gestion des alertes :

• Etape 1 : 48 heures après l'alerte :

L'installateur est prévenu par email et SMS.

• Etape 2 : 120 heures après l'alerte.

Si l'alerte n'est pas levée, l'installateur est prévenu par téléphone.

• Etape 3 : 168 heures après l'alerte.

Si l'alerte n'est pas levée, le client final est prévenu par téléphone.

• L'assurance Solaire Control :

Certaines assurances PV garantissent le productible annuel. Une garantie qui rassure le consommateur, mais un engagement peu risqué lorsqu'on sait qu'elles **n'assurent le client qu'en cas de bon fonctionnement de l'installation.**

Ces assurances productibles couvrent les risques suivants :

- **Le mauvais calcul initial du productible :** Les assureurs ne prennent aucun risque ... ils imposent le calcul du productible via un des logiciels référents.
- **Un taux d'ensoleillement annuel anormalement bas :**
Peu probable lorsqu'on sait que le taux d'ensoleillement ne varie jamais de plus de 3% d'une année sur l'autre ...

Les véritables causes de perte financière ne sont pas celles-ci ...Ce sont les dysfonctionnements ou la mise hors service d'une installation PV qui les provoquent...

Solaire Control et CFDP assurance se sont associés afin de proposer **la seule offre du marché qui garantit le remboursement des journées de production en cas de dysfonctionnements de l'installation photovoltaïque.**



• Les portails Solaire Control installateur et client final ...

